



**Secteur de la culture
Division du patrimoine**

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Monsieur Michel SOULARD
Président
Association « Villeneuve la Comtesse
Environnement »
51 route Départementale 150
17330 VILLENEUVE LA COMTESSE

Réf. : CLT/HER/WHC/7966/FR/BO/AS 28 mai 2015

Monsieur,

Je vous remercie de votre courrier du 2 avril dernier concernant le projet d'éolien à proximité de l'Abbaye Royale Saint Jean Baptiste de Saint Jean d'Angely qui fait partie du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France », inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1998.

Soyez assuré que le Centre du patrimoine mondial a pris bonne note de vos préoccupations. Cependant, je tiens à vous rappeler que la responsabilité de la protection d'un bien du patrimoine mondial incombe en premier lieu à l'Etat partie sur le territoire duquel il est situé, dans ce cas la France. C'est pourquoi nous avons envoyé une copie de votre courrier aux autorités françaises compétentes, notamment à la Délégation permanente de la France auprès de l'UNESCO, pour commentaires et suivi approprié.

Je vous remercie de l'intérêt et de l'engagement que vous démontrez pour la sauvegarde du patrimoine mondial et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Petya Totcharova
Chef d'unité
Unité Europe et Amérique du Nord

cc : Délégation permanente de la République française auprès de l'UNESCO
Commission nationale française pour l'UNESCO
Points focaux nationaux pour le patrimoine mondial